

Lucia Pereira
Directrice des Affaires Juridiques chez
Réseau Vrac



« Après **14 années d'exercice de la profession d'avocate**, Lucia a décidé de dédier à la filière de la vente en vrac, son expertise en droit des affaires règlementaires de l'Union européenne, et plus particulièrement en **droit agroalimentaire**, droit de l'environnement et des produits règlementés (cosmétiques, détergents, etc.) »

Parcours professionnel

- **Directrice des Affaires Juridiques chez Réseau Vrac | 2019**
Système de management de la qualité et de la sécurité des denrées alimentaires
Audits fournisseurs, audits Food Defense (y compris test d'intrusion)
- **ARMAND AVOCATS Paris 8, Associée | 2004-2018**
Droit des contrats : contrats de distribution, conditions générales de vente, rupture de contrats, agents commerciaux, franchises, etc.
Droit de l'alimentation et consommation : produits agro-alimentaires et industriels, étiquetage, publicité, composition, normes, hygiène, traitement ;
Droit de la concurrence français et européen (conseil et contentieux) : ententes/cartels (procédures devant l'ADLC et la Commission Européenne), contrôle des concentrations, abus de position dominante, aides d'Etat, entraves à la libre-circulation, accords entre entreprises, etc.
Droit de la propriété intellectuelle, Droit du numérique et des données personnelles
Règlementations techniques (assurance, environnement)
Lobbying
Droit des sociétés, Corporate

Formation

2003 – 2004	Ecole de Formation du Barreau de Versailles
2002 – 2003	C.A.P.A - C.R.F.P.A. de Versailles
2001 – 2002	D.E.S.S. Droit Européen des Affaires (mention bien) Université de Paris XI – Sceaux Mémoire sur « La modernisation des règles d'application des articles 81 et 82 du Traité CE »

2000 – 2001

Maîtrise de Droit des Affaires (mention assez bien)

Université de Paris X – Nanterre (Spécialisation en droit commercial et droit communautaire)